

Le Mét@llo Normand

La lettre électronique de la CFDT Métallurgie Normandie



Numéro 6 – Septembre 2013

A tous les militants CFDT de la métallurgie en Normandie,

Après quelques mois d'été, vous retrouvez l'actualité sociale et syndicale de notre territoire dans ce nouveau numéro du *Mét@llo Normand*.

Le mois de septembre s'est terminé avec le **Congrès du syndicat Rouen Elbeuf Dieppe**, syndicat devenu en 2013 le plus nombreux de l'Union Métaux Normandie en adhérents. **Sylvain Bienaimé** a été reconduit dans ses fonctions de **secrétaire général**.

Le Bureau Fédéral a élu **Johnny Favre comme secrétaire national à la fédération**. Le Bureau de l'UmN, réuni le 19 septembre, a salué le travail syndical de Johnny depuis de nombreuses années, et son implication dans l'Union Métaux depuis 2005 au sein de la commission exécutive. Après avoir entièrement soutenu Johnny dans la procédure de licenciement qu'il traversait, la fédération a mis fin, avec cette proposition, à plusieurs mois de tensions et d'incertitudes. L'UmN se réjouit de cette issue et lui souhaite bonne route. Certains d'entre nous le reverront dans ses nouvelles fonctions !

Notre détermination dans la **lutte contre la répression anti-syndicale** reste intacte, la procédure engagée à l'encontre du délégué syndical d'Avinov vient d'échouer alors qu'il était à la tête d'une **grève massive** de quatre jours relatée par *Le Mét@llo Normand*.

A Evreux, la section CFDT d'Ecotri, entreprise d'insertion par le travail, est engagée dans un combat de longue haleine contre le syndicat mixte de traitement des ordures ménagères, dont les décisions menacent directement **le maintien des emplois d'insertion**.

Le Mét@llo Normand revient également sur l'« accord de performance économique » défendu et signé par la section CFDT de Faurecia à Caligny. Les choix de cette section peuvent nourrir la réflexion de chacun sur le thème difficile du maintien des emplois.

Enfin, parlons du futur proche !

La journée fédérale **Vie et Santé au travail** aura lieu **le 27 novembre 2013 sur le thème des personnes handicapées au travail**. Notez-le dans votre agenda ! Des informations complémentaires seront transmises prochainement aux syndicats.

Pour l'UmN
Cécile Maire
Secrétaire Générale

UmN-CFDT 10-18 quartier du Grand Parc 14200 Hérouville-Saint-Clair

02.31.95.76.65

umncfdt@orange.fr

Edition de la lettre électronique : Cécile Maire

Comité de relecture : Pascal Gervaise, Bernard Pivain, Jean-Claude Rongiéras

POUR S'ABONNER au Mét@llo Normand...

Les secrétaires de syndicats sont chargés de transmettre une liste d'adresses mail destinataires de cette lettre électronique.

Si vous souhaitez inscrire d'autres personnes ou au contraire ne plus recevoir cette lettre, faites le savoir à votre secrétaire de syndicat ou à umncfdt@orange.fr

Le Mét@llo Normand est actuellement diffusé aux militants listés par les syndicats, aux membres du Bureau de l'UmN, aux animateurs de formations de l'UmN, aux Unions Régionales Interprofessionnelles, à la Fédération.

POUR FIGURER dans le Mét@llo Normand...

Merci de transmettre tracts et articles de presse sur umncfdt@orange.fr en informant votre syndicat.

***Pour cause de faible utilisation et par souci d'économies, la ligne fax de l'UmN n'est plus en service depuis la rentrée 2013.
Merci d'utiliser le mail ou la poste.***

Ecotri (Eure) : la CFDT se bat pour le maintien des emplois d'insertion

A Evreux, le Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères de l'Eure (SETOM) a décidé de confier l'exploitation du centre de tri à la société eHol, aux dépens d'ECOTRI (filiale du groupe Suez) qui en assurait la gestion depuis l'origine.

Avec l'aide du syndicat métaux de l'Eure, la section CFDT est montée au créneau. En effet, si la société eHol maintient les emplois des salariés en CDI et CDD, la situation est moins claire pour les 35 emplois en insertion par le travail pour lesquels ECOTRI est agréementée. ECOTRI portait jusque-là 52% des emplois en insertion du Grand Evreux et 36% du département de l'Eure et affiche 60% de « sorties positives » vers un autre emploi, pour les personnes entrées chez ECOTRI alors qu'elles étaient en difficultés.

La section CFDT a fait cause commune avec la direction d'ECOTRI, recevant également le soutien du conseil municipal d'Evreux.

La section CFDT a porté un référé en justice et le SETOM est revenu sur sa décision. Les militants CFDT continuent à se mobiliser pour que les emplois d'insertion soient maintenus, dans de bonnes conditions et avec la reconnaissance des compétences professionnelles.

Evreux

Journalistes	Publicité
Charles Giovacchini : 06 79 13 71 23	Barbara Anselme : 06 03 81 61 60
Alain Guillard : 06 76 15 20 55	Amélie Bourdon : 06 78 06 96 59
Christophe Degand : 06 78 06 96 52	Gaëlle Talvard : 06 33 77 02 93

redaction.evreux@publihebdos.fr
3, rue Jean Jaurès - BP 416
27 004 Evreux Cedex
Tél. : 02 32 39 85 55 / Fax : 02 32 62 58 38

■ Ecotri écarté au profit d'une autre société

Le choix contesté du SETOM



Les élus CFDT s'inquiètent pour l'avenir des salariés d'Ecotri.

Eure infos, 18/06/2013

À chacun ses déchets !

Économie. Le syndicat intercommunal de gestion des ordures ménagères, qui regroupe 248 communes, veut reprendre la main sur l'activité tri du site de Guichainville. Un choix qui laisse perplexe la CFDT...

Un nouvel épisode, inattendu, vient s'ajouter au feuilleton à rebondissements né en début d'année sur le site Écoval du Syndicat mixte pour l'étude et le traitement des ordures ménagères (Setom), à Guichainville, près d'Évreux.

À l'occasion d'une réunion du personnel, vendredi matin, son président élu, Daniel Jacob, a fait savoir qu'il entendait, « pour sortir de l'imbroglio juridique », reprendre en régie directe l'essentiel de la filière tri des déchets ménagers. Depuis une quinzaine d'années, celle-ci est déléguée à Écotri, filiale du groupe Suez. Une décision surprise qui ne fait pas l'affaire d'Écotri. La société perd au passage un marché de plus d'1,5 M€ par an. Décision qui laisse aussi dubitatifs les représentants syndicaux CFDT, syndicat majoritaire.

LES EMPLOIS D'INSERTION MAINTENUS ?

Aussitôt annoncé aux salariés concernés par le transfert de l'activité du secteur privé au secteur intercommunal, Daniel Jacob s'est voulu rassurant : « Avec le passage en régie, l'ensemble des emplois actuels d'exploitation d'Écotri est maintenu aux mêmes conditions financières pour les salariés puisque les seize emplois, CDD et CDI, sont transférés au Setom. » L'avenir est moins balisé pour les



Le tri manuel des déchets ménagers du Setom est assuré par des salariés en insertion (photo d'archives)

trente-cinq emplois en insertion (à temps complet) que mobilise l'activité tri manuel des déchets. Elle fera l'objet d'un nouvel appel d'offres puisque le Setom n'est pas agréé pour « faire » de l'insertion par le travail : « Notre ambition est de maintenir la totalité de l'activité d'insertion existante à Écoval », insiste cependant Daniel Jacob, par ailleurs maire de Ormes.

Reste que dans l'Eure, les entreprises à même de candidater pour remporter ce marché se compteraient facilement. En effet, Écotri serait, selon une affirmation du Setom, la seule entreprise agrémen-

tée du département. Aussi, après avoir enlevé de la bouche d'Écotri l'essentiel du gâteau du tri des déchets ménagers, le Setom entend lui faire avaler ce qu'il ne peut lui-même digérer : « Si le marché est attribué à Écotri, ce qui semble tout à fait envisageable et souhaitable, les emplois d'insertion seraient pérennisés », poursuit, Daniel Jacob, optimiste. Le Setom a tout de même envisagé que la procédure d'appel d'offres puisse échouer. Dans cette hypothèse, il réfléchit pour reprendre en régie directe l'activité tri manuel. Ce choix, qui verrait les employés en insertion devenir salariés

du Setom, aurait deux conséquences : la disparition de l'activité insertion d'une part et un coût supplémentaire pour le Setom - et donc pour le contribuable local - d'autre part, puisque les emplois en insertion sont des postes subventionnés. Daniel Jacob se rassure sur son choix en précisant que la nouvelle carte qu'il abat dans ce qui ressemble aussi à un jeu de poker menteur entre Écotri et le Setom a reçu l'unanimité des suffrages des élus des 248 communes de l'Eure, dont Évreux, représentées au Setom.

R. M.

RAPPEL

En juin, le conseil municipal d'Évreux vote à l'unanimité une motion demandant la préservation des emplois en insertion de l'activité tri des déchets d'Écoval après que la société Ehol a obtenu ce marché exploité jusqu'alors par Écotri. En juin, Écotri attaque en justice le marché passé entre le Setom, et Ehol sur le volet insertion notamment. La justice annule le marché. En septembre, le Setom change son fusil d'épaule et déclare vouloir reprendre l'essentiel de l'activité tri en régie directe.

Syndicat et direction côte à côte

Le directeur d'Écotri et la CFDT se rejoignent pour souligner les incertitudes qui pèsent sur le passage du tri en régie partielle. Voir une direction et un syndicat parler d'une seule voix, c'est une autre surprise de ce dossier. « Nous sommes déçus de perdre un marché, c'est certain. Il y a quinze ans que nous travaillons avec le Setom et tout s'est bien passé jusque-là même si le Setom nous tacle aujourd'hui », explique Gaëtan Robet, directeur d'Écotri. Ses relations avec le syndicat intercommunal sont très tendues : « On nous a envoyé un huissier ce matin... (vendredi, Ndlr) Nous ne sommes pas les seuls dans l'Eure à être agréés pour faire de l'insertion et donc pas les seuls à pouvoir répondre à l'appel d'offres à venir

pour la partie tri manuel », précise-t-il.

L'insertion difficile à gérer

Le directeur ne peut dire s'il candidatera ou non à l'appel d'offres, dont il doute par ailleurs de la validité juridique : « Il y a trop d'incertitudes et de questions qui n'ont pas encore de réponses. » Il considère que le Setom fait le choix de la facilité : « Il donne au privé la chaîne de tri qui est la partie la plus difficile à gérer compte tenu de son volet insertion. »

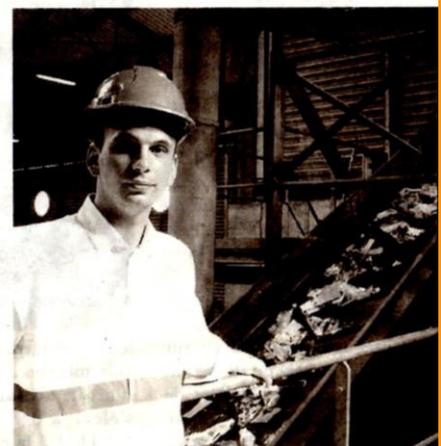
Du côté syndical, la CFDT, majoritaire, attend aussi de voir pour se prononcer. « Écotri remplissait bien son travail d'insertion, estime Patrick Lecœur, responsable CFDT départemental métallurgie. Et ce serait quand même bien dommage de perdre

trente-cinq postes en insertion. »

« Est-ce que les seize emplois seront repris et les collègues respectés dans leurs compétences professionnelles ?, questionne Thierry Le Bourhis, représentant du personnel. Que vont devenir les deux postes de chargé de mission insertion ? »

« "Tout beau tout neuf", c'était déjà le discours du Setom quand il était question qu'Ehol succède à Écotri », rappelle Yves Barbier, délégué syndical CFDT. On ne va pas se laisser amadouer par la promesse de postes transférés. Le discours du Setom est trop flou. Nous attendons de voir le contenu de l'appel d'offres pour l'étudier avant de nous prononcer. »

La promesse d'un feuilleton qui n'en est pas à sa conclusion.



Gaëtan Robet, directeur d'Écotri

Avinov (Manche) :

La CFDT à la tête d'une grève massive après 3 ans de combat syndical

Lundi 16 septembre 2013, les salariés d'Avinov*, entreprise de tôlerie fine employant 74 personnes à Saint-Vigor-des-Monts (Manche), ont repris le travail après **une semaine de grève ultra majoritairement suivie (90 % des salariés) organisée en faveur de la réintégration de leur collègue en charge des ressources humaines**, sous le coup d'une mise à pied conservatoire. Les actionnaires ont assuré qu'une assemblée générale sera tenue sous 15 jours avec à l'ordre du jour la destitution du PDG.

Cette mobilisation unanime n'est pas seulement un mouvement de solidarité des salariés à l'égard de leur collègue ; c'est aussi **l'expression d'un ras-le-bol des méthodes de management employées par le PDG, dont tous réclament le départ. Cette grève massive est l'épisode paroxystique de trois années de combat syndical dans un climat répressif.**



Ainsi, fin 2010, face aux craintes d'un rachat de l'entreprise, deux jeunes militants créent une section CFDT. Près de six mois plus tard, en juin 2011, la CFDT remporte les trois quarts des sièges, les autres sièges revenant à la CGT. **La section s'organise pour voter une expertise financière** au CE, le vote aura lieu en mars 2012, avec une mission portant sur les exercices 2009, 2010 et 2011. **Ne pouvant tolérer que les représentants des salariés exercent leur droit à l'analyse de la situation économique de l'entreprise**, la direction propose par écrit une prime aux salariés pour arrêter la démarche d'expertise. Mais grâce au travail syndical effectué en amont, les salariés refusent ce chantage et, selon les termes de la mission, le cabinet d'expertise Syndex intervient avec néanmoins des difficultés sur l'accès à l'information.

**Avinov comporte une activité de métallerie (pliage tôles acier et inox principalement) mais aussi de poinçonnage, soudure, soudure laser, chaîne de peinture intégrée. Ses principaux marchés sont les bornes de métro, les bornes interactives, les silencieux d'échappement de groupes électrogènes.*

Avinov (Manche) :

La CFDT à la tête d'une grève massive après 3 ans de combat syndical

Depuis la désignation du cabinet d'expertise, **la direction a multiplié les pressions sur le délégué syndical CFDT**, frôlant l'acharnement avec une procédure de licenciement dirigé à son encontre. L'inspecteur du travail vient de refuser ce licenciement, tant sur le fond des griefs avancés que sur le sérieux de la procédure. Le lien entre la procédure de licenciement et les mandats a été formellement établi.

L'action syndicale s'est aussi portée sur les conditions de travail à travers le CHSCT, dénonçant l'utilisation de produits toxiques et alertant sur la nocivité des fumées de soudure, avec intervention de l'inspection du travail et de la CARSAT.

« **Rendez-nous Florence.** » Depuis mardi matin, cette grande pancarte habille l'extérieur d'Avinov, société de tôlerie fine de Saint-Vigor-des-Monts. L'entreprise fête ses 40 ans cette année. Par ces mots, la quasi-totalité des salariés, en grève, veulent exprimer leur mécontentement. Le 6 septembre dernier, Florence Bisson, responsable des ressources humaines, a été mise à pied par Philippe Lelaidier, président et directeur général de l'entreprise. « Elle a écrit un courrier le 2 septembre aux actionnaires et à la direction pour faire part de nos conditions de travail, explique Erwan Rouet, délégué du personnel. Elle est convoquée le 18 septembre. On craint son licenciement. »

Cette mise à pied intervient après deux ans de mises en garde de Florence Bisson sur des méthodes de management « particulières » : « Je voyais tout et j'entendais tout. Ma mise à pied a mis le feu aux poudres, souligne cette femme qui ne voulait plus cautionner ces agissements. Le malaise n'est pas récent et plus profond. Faut-il attendre qu'un drame arrive ? » Sur les 75

salariés que compte Avinov, 90 % ont stoppé de travailler le 10 septembre. Seules cinq personnes font tourner la chaîne de production qui sert notamment à fabriquer des pompes à essence ou des abris de chariots de supermarché. 80 % de l'activité part à l'export.

Au bord du gouffre

Au-delà de leur soutien à leur collègue, le personnel, qui compte bien poursuivre le mouvement ce vendredi, demande autre chose : « La démission du directeur. » Philippe Lelaidier, ancien responsable commercial de la société, a repris les rênes d'Avinov en 2011 avec quatre autres cadres de l'entreprise, formant le groupe 3LB. Aujourd'hui, il ne comprend pas cette situation : « Je suis meurtri et blessé. J'ai beaucoup de pression sur ma propre tête. »

Jeudi matin, une réunion s'est tenue entre les salariés et Philippe Lelaidier. Enfin, pas directement. Gilles Deaufils, conseiller général du canton de Tessy-sur-Vire, et Gilbert Girard, le maire de Saint-Vigor-des-Monts, sont venus en qualité de

médiateurs sur le site. Sans qu'aucune réelle décision ne soit prise pour résoudre ce malaise : « Philippe Lelaidier pourrait bien s'écarter un peu de l'entreprise », a indiqué Erwan Rouet. Une information démentie par l'intéressé.

Au malaise social, s'ajoute une santé financière fragile de la société. Philippe Lelaidier ne cache pas son inquiétude : « L'entreprise Avinov a connu des difficultés qui étaient maintenant derrière nous. Les efforts de tous avaient permis de pérenniser l'avenir de l'entreprise. Aujourd'hui, Avinov dispose d'un carnet de commandes de 27 000 heures de production. L'arrêt de l'activité met en péril ces contrats. Je crains que notre clientèle perde toute confiance assez rapidement et entraîne l'entreprise vers de très grandes difficultés. » Hier soir, Christophe Marot a reçu des salariés d'Avinov. Le secrétaire général de la préfecture n'a pas souhaité s'exprimer à ce sujet.

Jessica PÉRISSE.

12/09/2013 Ouest France

Accord de performance économique Faurecia Caligny (Flers)



Et la réponse est... oui ! 1137 salariés de Faurecia-Caligny ont voté, vendredi et samedi derniers [5 juillet 2013], dans le cadre du référendum interne organisé par la direction. La question était la suivante : « Etes-vous pour la signature de l'accord de performance économique qui garantit la pérennité du site de Caligny ? ». 717 ont répondu oui, 397 ont dit non. Les 23 restants correspondent à des votes blancs ou nuls. « Le 2 avril, s'est déroulée la première réunion avec la direction, explique Benoît Hérouin, délégué syndical CFDT de Faurecia. Nous en avons eu huit en tout. La direction nous a informés qu'un accord de performance économique devait être trouvé d'ici la fin mai. Au final, nous avons écrit un projet d'accord en juin. Lundi 24 juin, nous avons organisé une réunion d'information de tout le personnel et mardi 25 juin, le comité d'entreprise a été consulté et a voté à bulletins secrets. Sur 9 votants, six ont voté pour, trois contre. »

Gel des salaires pendant deux ans

La dernière étape en date est donc ce référendum qui concernait tous les salariés Faurecia, à savoir ouvriers et cadres de l'usine, du centre de recherche et développement et du centre des essais dynamiques. Que prévoit l'accord ? Des sacrifices et des garanties. Dans la première case, des jours de RTT en moins (jusqu'à 3 jours). « Cela concerne également les cadres à l'exception des cadres-dirigeants qui n'ont pas droit à des RTT », précise Benoît Hérouin. Au programme également, un gel des salaires pendant deux ans. Ainsi, il n'y aura aucune augmentation de salaire en 2013 et en 2014, et ce pour tout le monde, cadres compris. Diminution du budget du comité d'entreprise concernant ses œuvres sociales et culturelles. « Cela représentera une diminution d'environ 150 000 €. en 2014. » Pour Thierry Blanc, délégué syndical CFDT : « L'économie attendue en 2014 est de 3,4 millions d'euros et de 1,5 million d'euros, grâce, aussi, à la mise en œuvre du crédit d'impôt compétitivité emploi ».

20 millions d'euros d'investissement

En contrepartie, la direction s'engage « à investir 20 millions d'euros d'ici 2017, dont 12 millions en 2014 dans l'usine », commente Benoît Hérouin. Des nouvelles machines et process en perspective. De plus, « Elle s'engage à maintenir l'activité glissières en 2014 à 30 000 glissières par jour. Aujourd'hui, nous en produisons 35 000 par jour mais les perspectives, à défaut de signature de l'accord, sont une baisse de production à 20 000 glissières par jour. » L'accord prévoit, selon Benoît Hérouin, aussi une prime d'objectifs : « Le but est d'arriver à 5 % de marge opérationnelle d'ici la fin de l'année 2014. Une enveloppe sera alors distribuée entre les salariés (sans les cadres-dirigeants). » Enfin, les salariés seraient formés aux nouveaux process tandis qu'un système de transmission de savoir-faire serait assuré au niveau des « métiers-clés » entre ceux qui partent en retraite et ceux qui prennent la suite.

Refus des gels de bonus

La CFDT a, de son côté, émis un avis favorable à l'accord, au regard du contexte économique difficile de la filière automobile. « On y laisse des plumes, mais il en va de la pérennité de nos emplois, analysent Benoît Hérouin, Thierry Blanc et Olivier Degrenne, tous délégués syndicaux CFDT. On demandait un geste de la part des cadres-dirigeants, qu'ils gèlent leurs bonus, mais ils ont refusé. Ce refus aurait pu entraîner un blocage auprès des autres salariés. Pourquoi accepteraient-ils de faire des sacrifices si ceux qui gagnent beaucoup plus qu'eux n'en font pas ? Au final, les salariés ont pris position en faveur de l'accord. Maintenant, on sera vigilants sur l'application des engagements écrits de la direction, elle va devoir montrer des signes rapidement. »

Source : L'Orne Combattante, 5 juillet 2013

Congrès du Syndicat Rouen Elbeuf Dieppe le 24 septembre 2013

Le syndicat Rouen Elbeuf Dieppe (RED) vient de tenir son congrès à Maromme, au cours duquel l'action de l'équipe sortante a été largement saluée. Revenant sur une adhésion franche du congrès au rapport d'orientation présenté, le bureau du RED est en place pour mettre en œuvre ses projets en matière de développement, syndicalisation, communication, action territoriale pour l'emploi, transmission générationnelle, action juridique, formation syndicale et protection sociale.

13 membres ont été élus par le congrès au bureau, qui est l'instance décisionnaire du syndicat. La commission exécutive, chargée de mettre en œuvre les décisions du Bureau est composée de :

Secrétaire général : Sylvain Bienaimé
Secrétaires adjoints : Jorge Da Costa (bassin de Rouen),
Lionel Langlais (bassin d'Elbeuf),
Jean-Louis Turpin (bassin de Dieppe)
Trésorier : Dominique Boutard
Trésorier adjoint : Daniel Agesne



Formation syndicale

Information ou rappel:
**Les tarifs négociés avec la résidence
Castellamare sont sur la base de
chambres partagées, sauf circonstances
exceptionnelles.**

La saison 2013 se termine avec une formation « CHSCT niveau 1 », une formation « économique CE » et trois modules de « 1^{ère} formation de la métallurgie ». En principe, les inscriptions sont closes mais vous pouvez toujours contacter l'UmN s'il y a des retardataires, nous verrons s'il est possible d'intégrer quelqu'un.

Le plan 2014 va être travaillé dans les semaines qui viennent et devraient être diffusé en novembre, comme l'année dernière. Les formations reprendront en mars 2014.

A vos agendas !

DATES	COMMISSION EXECUTIVE (MEMBRES ELUS)	BUREAU REGIONAL (MEMBRES ELUS)	AUTRES RENDEZ-VOUS
9 OCTOBRE 2013	Caen		
10 OCTOBRE 2013			Journée des animateurs de formation, Caen
11 OCTOBRE 2013			Rencontre des équipes engagées sur le « CV de site », Caen
15 OCTOBRE 2013			Coordination CCT/CCN + CPREFF/CPTE, Paris
13 NOVEMBRE 2013	Caen		
27 NOVEMBRE 2013			Journée vie et santé au travail sur le thème des personnes handicapées, lieu à définir
5 DECEMBRE 2013		Elbeuf	
20 FEVRIER 2014			Journée préparatoire au congrès confédéral, lieu à définir
13 MARS 2014		Lieu à définir	
17 AVRIL 2014			Assemblée Générale de l'UmN, lieu à définir
18 SEPTEMBRE 2014		Lieu à définir	
20 NOVEMBRE 2014		Lieu à définir	

En bleu, journées ouvertes à un large public de militants de sections.

Les participations sont discutées dans chaque syndicat.

Des informations complémentaires seront transmises aux syndicats.

L'Outil du Mét@llo : plan d'action

La fédération met à votre disposition cette fiche pour épauler sections et syndicats dans l'organisation du travail collectif.

FICHE DE FORMALISATION D'UN PLAN D'ACTION		Pilote du plan :	
Énoncé de l'objectif :		Obstacles prévisibles à sa réalisation	Aides prévisibles pour sa réalisation
Délai de sa réalisation :	Qui en est responsable	Moyens	Echéances
Evaluation du plan d'action			